cap' devant !

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE









L'association, c'est aussi vous !

Adhérez à Cap' devant !

Année 2026

Adhérer à Cap' devant !

Année 2026

Adhérer à Cap' devant !, c'est choisir d'en faire partie, de faire vivre l'association et de participer à ses projets.

Notre association accompagne des personnes dans leur vie quotidienne, leur parcours et la réalisation de leurs projets. Elle défend leurs droits, favorise leur autonomie et veille à ce que chacun puisse trouver sa place dans la société.

En devenant adhérent, vous devenez acteur de la vie de l'association !

À quoi sert Cap' devant ! ?

Notre association agit pour :

Accompagner les personnes dans leur vie quotidienne et leurs projets

Défendre les droits de chacun et **veiller** au respect de la dignité, des choix et des libertés.

Favoriser l'autonomie et permettre à chacun de faire ses propres choix.

Lutter contre l'isolement en favorisant les rencontres, les échanges et les liens sociaux.

Développer des projets et **proposer** des activités qui répondent aux besoins et aux envies des personnes accompagnées.

Favoriser la participation de tous aux décisions et aux évolutions de l'association.

Pourquoi devenir adhérent ?

1. Pour faire entendre votre voix

Votre avis compte !

En adhérant, vous montrez que vous souhaitez participer à la vie de l'association.

Vous pouvez partager vos idées, exprimer vos attentes et contribuer aux réflexions sur les projets.

2. Pour participer aux projets

Vous pouvez prendre part à la vie associative, proposer des idées et participer, selon les modalités prévues, aux événements, aux rencontres et aux projets collectifs.

3. Pour défendre des valeurs communes

En adhérant, vous soutenez une association qui agit pour l'inclusion, la solidarité, le respect des droits et l'égalité des chances.

4. Pour contribuer aux décisions

L'adhésion vous permet de participer à la vie démocratique de l'association. Selon les statuts, les adhérents peuvent notamment prendre part aux assemblées générales, voter et élire les représentants de l'association.

5. Pour faire vivre Cap' devant !

Chaque adhésion contribue à renforcer la vie associative et à faire connaître les actions menées.

Plus les personnes s'impliquent, plus l'association peut porter leurs attentes et défendre leurs intérêts.

6. Recevoir le Petit Journal

Le Petit Journal est le journal de l'association Cap' devant !, diffusé trois fois par an auprès de ses adhérents, qui présente l'actualité des établissements, les projets de l'association et des sujets de fond.

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

ADHÉSION 2026

En adhérant à Cap' devant ! : Vous contribuez à l'influence de l'association, à sa vitalité et sa pérennité.

☐ Je souhaite adhérer en ligne : https://capdevant.fr/adherer/
☐ Je préfère remplir le formulaire suivant (1 formulaire par personne)
et le retourner à Cap' devant ! - 41 rue Duris - 75020 PARIS

Nom : Prénom : Age :

Organisme : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail* : @..... N° de téléphone :

*Votre adresse mail servira pour l'envoi de votre reçu fiscal, de la convocation à l'Assemblée Générale et du Petit Journal.

J'ADHERE

Je suis : ☐ **Une personne accompagnée** par Cap' devant ! (actuellement ou par le passé) ☐ Adhésion à 5 €

Nom de l'établissement (actuellement ou par le passé) :

☐ âgé(e) **de moins de 25 ans** ☐ Adhésion à 5 €

☐ **Un représentant légal / un ami / autres** ☐ Adhésion à 30 €

Nom/Prénom du proche accompagné (représentant légal ou ami) :

☐ **Un membre bienfaiteur** (représentant légal, ami ou autre) ☐ Adhésion à 300 €

☐ **Une personne morale** ☐ Adhésion à 1 000 €

JE FAIS UN DON SUPPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION

Pour un montant de :€ ☐ sans attribution particulière ☐ ou à l'établissement.....

Cap' devant ! a besoin de votre soutien pour mener de nouveaux projets à destination des personnes que nous accompagnons. Découvrez les projets de l'association en cliquant sur le QR code suivant :

Règlement : ☐ Par virement : (à libeller « D/C ») IBAN : FR76 1751 5006 0008 1015 8317 370 - BIC/ Swift : CEPAFRPP751

☐ Par chèque à l'ordre de Cap' devant !

☐ En cochant cette case, j'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir nos actualités

Fait à :

Le ://20.....

Signature

Cap' devant ! est une association reconnue d'utilité publique. Tout don et adhésion ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don (pour les sociétés : 60%).
En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant. Le responsable de traitement est Cap' devant !, représenté par son directeur général. Le traitement a pour finalité la gestion des adhésions, la réalisation de reçus fiscaux, la réalisations d'enquêtes associatives et la communication associative au sujet d'évènements ou d'informations à propos de l'association ou sur le handicap. Vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données que nous collectons et traitons, ainsi que, le cas échéant de droits complémentaires. Vous pouvez exercer vos droits par écrit soit par courriel à l'adresse : dpo@capdevant.fr, soit par courrier postal à l'adresse : Cap' devant ! - Délégué à la Protection des Données - 41 rue Duris 75020 PARIS. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la Politique de confidentialité de l'association accessible sur simple demande au secrétariat, ou sur notre site web : https://www.capdevant.fr.

Adhérer à Cap’ devant !

Année 2026

Une décennie de réalisations et de grands projets à Cap’ devant !

Votre adhésion soutient une association qui agit et fait évoluer ses réponses.

EEAP CLAIRE GIRARD

Les Prés aux Bois et l’EMOP

Un nouveau site à Viroflay (78) pour les jeunes et une équipe mobile polyhandicap intervenant auprès des 0-20 ans sur leurs lieux de vie, en lien avec leurs familles.

ARNOUVILLE (95)

Des studios pour le foyer

L’extension du foyer d’hébergement avec des studios concilie intimité, autonomie et accompagnement au quotidien.

MENUCOURT (95)

La Ferme du Château

La médicalisation renforce l’accompagnement et l’accès aux soins. L’ouverture d’appartements au cœur de la ville favorise l’autonomie et l’inclusion.

PARIS 20e

Alternative et Plein Ciel

La reprise de l’association Alternative et du foyer d’hébergement Plein Ciel enrichit les réponses proposées et soutient les projets de vie des personnes accueillies.

MARNES-LA-COQUETTE (92)

La Gentilhommière

Ouverture de l’EANM : foyer d’hébergement, foyer de vie, foyer d’accueil médicalisé et accueils de jour polyhandicap. Ouverture d’appartements au cœur de la ville.

PARIS 19e

TRIBU, ouvert sur la ville

Inaugurés le 23 septembre 2026, les nouveaux locaux du SAJ et du SAMSAH du Pont de Flandre renforcent l’accompagnement, l’autonomie et la participation à la vie de la cité.

AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Des journées associatives

Des échanges autour de l’autodétermination, de la vie affective et sexuelle, des vacances et de la bientraitance. La formation d’experts d’usage valorise les savoirs de l’expérience.

GARDER LE LIEN, PARTAGER NOS ACTIONS

Une information régulière

Le Petit Journal paraît trois fois par an. Les newsletters et les réseaux sociaux relaient les actualités, les projets et la vie de l’association.

2025 : un nouveau projet associatif

Une feuille de route pour le pouvoir d’agir et les réponses de demain.

Pour aller plus loin, nous avons besoin de vous !

Adhérents, donateurs, personnes prêtes à s’engager : votre soutien est essentiel pour poursuivre et développer nos projets dans tous nos départements d’implantation.

Nos priorités : des maisons d’accueil spécialisées (MAS) pour les personnes en situation de polyhandicap, notamment celles qui avancent en âge ; davantage d’accueils de jour médicalisés ; des appartements ouverts sur la cité.

Nous voulons aussi adapter nos établissements pour offrir davantage d’intimité et de confort, avec des espaces mieux pensés et des accompagnements ajustés aux besoins, aux choix et à l’évolution de chacun.

Adhérez, donnez, engagez-vous à nos côtés !

Cap’ devant ! · 41 rue Duris · 75020 PARIS
01 43 49 22 11 · info@capdevant.fr · capdevant.fr